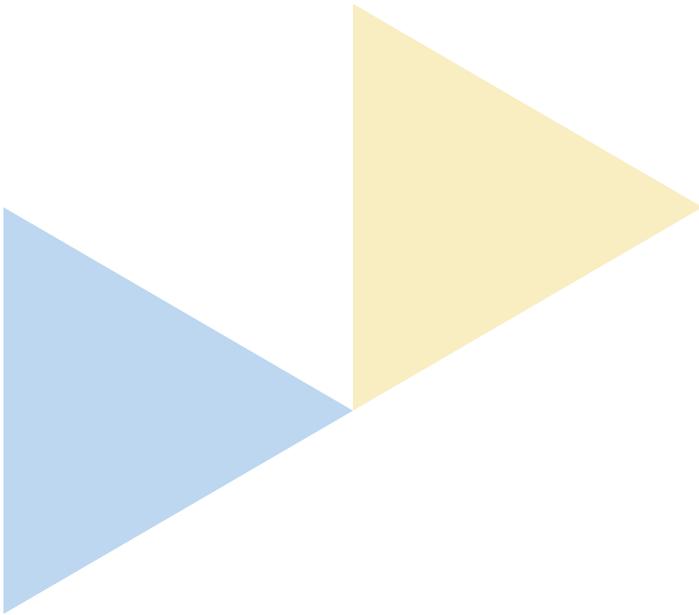


Vue d'ensemble



L'appareil productif français à l'épreuve de la crise sanitaire en 2020

En 2020, l'appareil productif rassemble 4,2 millions d'entreprises dans les secteurs marchands non agricoles et non financiers. Un tiers de la valeur ajoutée totale est généré par moins de 300 entreprises. Dans le contexte de la pandémie de Covid-19, cet appareil productif subit un choc d'activité historique : le chiffre d'affaires recule de 8,7 % en 2020. En dehors des microentreprises, la baisse d'activité est d'autant plus prononcée que les entreprises sont de grande taille. Dans l'hébergement-restauration et les services aux particuliers, secteurs les plus affectés par les mesures de restriction, la moitié des entreprises enregistrent une baisse de chiffre d'affaires supérieure à 10 %. Néanmoins, au sein de chaque secteur, l'activité augmente en 2020 dans une proportion significative d'entreprises, illustrant le caractère très hétérogène des effets économiques de cette crise sanitaire. L'emploi salarié recule globalement moins que l'activité et la productivité diminue de façon limitée en 2020 ; dans les grandes entreprises, la perte de celle-ci est plus importante et efface les gains accumulés depuis 2016. Les écarts de productivité entre entreprises d'un même secteur s'accroissent, amplifiant la divergence déjà à l'œuvre avant la crise.

En dépit des nombreuses mesures de soutien (fonds de solidarité, activité partielle, etc.), les entreprises n'ont pu ajuster que partiellement leur coût de production à la chute de l'activité : le taux de marge recule donc nettement en 2020 (- 2,6 points) ainsi que les indicateurs de rentabilité. Le taux d'endettement s'accroît fortement pour une majorité d'entreprises, qui recourent massivement aux prêts garantis par l'État (PGE). Néanmoins, une partie importante de cette dette supplémentaire alimente la trésorerie des entreprises, les protégeant à court terme d'un manque de liquidité.

À l'exception des ETI, le taux d'investissement des entreprises résiste plutôt bien en 2020. Quoiqu'en baisse, les dépenses d'investissement reculent souvent moins que l'activité : l'amélioration de la situation financière des entreprises avant la crise, notamment celle des PME, ainsi que les nombreuses mesures de soutien couplées au maintien de taux d'intérêt très bas ont pu contribuer à soutenir l'investissement. Enfin, la crise sanitaire elle-même a pu accélérer certains types d'investissement (numérisation, etc.), notamment dans les microentreprises (MIC) et les PME (hors MIC).

En 2020, en France, les **secteurs marchands¹ non agricoles et non financiers²** comptent près de 4,2 millions d'**entreprises**, dont près de 112 300 sont organisées en **groupe**. Ces dernières entreprises, constituées de plusieurs sociétés (une ou des filiales et une tête de groupe), rassemblent au total 300 000 **unités légales** implantées en France. En sus de ces unités légales organisées en groupe, le tissu productif compte près de 4,1 millions d'**unités légales** dites **indépendantes**, dont 55 % correspondent à des **entreprises individuelles**, le reste étant des sociétés.

Moins de 300 entreprises concentrent un tiers de la valeur ajoutée et de l'emploi en France

En 2020, le système productif apparaît toujours aussi concentré : les 273 **grandes entreprises (GE)** génèrent à elles seules un tiers du **chiffre d'affaires (CA)**, 31 % de la **valeur ajoutée (VA)** et emploient 29 % des salariés en France ► **figure 1**. Elles sont par ailleurs à l'origine de plus de la moitié des exportations françaises et représentent 38 % de l'**investissement en actifs corporels**. La quasi-totalité des GE correspondent à la partie française de **firmes multinationales (FMN)** : 72 % sont sous contrôle français et 28 % sous contrôle étranger.

1 Incluant également la partie marchande d'activités principalement non marchandes (santé, action sociale, enseignement, etc.).

2 Incluant néanmoins les auxiliaires de services financiers et d'assurance et les *holdings*. Les entreprises agricoles et financières (établissement de crédit, assurance, etc.) sont comptabilisées dans le cadre de dispositifs statistiques spécifiques, de même que les activités non marchandes.

► 1. Chiffres clés caractérisant la structure de l'appareil productif français en 2020

	Nombre d'entreprises	Nombre d'unités légales	Chiffre d'affaires	Chiffre d'affaires à l'export	Valeur ajoutée	Excédent brut d'exploitation	Investissement	Passif	Effectif salarié
	(en milliers)				(en milliards d'euros)			(en milliers d'ETP)	
Ensemble	4 238,2	4 525,7	3 824,9	662,1	1 138,7	281,3	224,9	9 005,8	13 535,8
	(en milliers)				(en %)				
Catégorie d'entreprise									
Microentreprises (MIC)	4 085,6	4 150,5	14,5	2,6	19,6	28,5	19,9	13,5	16,8
PME (hors MIC)	146,4	283,8	22,5	12,4	23,4	19,0	17,2	14,2	28,7
ETI	6,0	65,7	29,7	33,4	25,8	24,2	25,3	27,0	25,6
Grandes entreprises	0,3	25,7	33,3	51,6	31,2	28,3	37,7	45,4	28,9
Secteur d'activité									
Industrie	259,3	307,1	28,5	61,9	25,4	25,8	26,4	31,0	22,8
Construction	501,2	546,4	8,1	1,0	8,8	6,4	5,3	5,8	10,3
Commerce	697,3	756,8	34,9	19,4	19,4	19,4	10,8	13,6	19,8
Transports et entreposage	163,4	174,8	5,1	5,9	6,3	2,4	11,5	6,3	9,0
Hébergement-restauration	269,6	292,4	2,0	0,2	2,4	0,8	4,0	2,4	4,8
Information-communication	153,7	165,6	5,5	4,5	8,6	10,0	7,3	7,3	6,1
Immobilier	230,8	248,8	2,1	0,1	3,7	8,2	15,5	8,3	1,5
Services aux entreprises	773,4	815,3	8,3	5,6	14,9	11,4	12,3	11,4	17,6
Services aux particuliers	391,8	399,5	1,0	0,3	1,6	1,6	1,8	1,0	1,9
Hors champ	797,7	818,9	4,5	1,1	8,9	14,0	5,1	12,9	6,2
Ensemble	///	///	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

ETP : équivalent temps plein, PME : petite et moyenne entreprise, ETI : entreprise de taille intermédiaire.

Lecture : en 2020, les 4 238 200 entreprises ont généré au total un chiffre d'affaires de 3 824,9 milliards d'euros. Le chiffre d'affaires des microentreprises en représente 14,5 %.

Champ : France, entreprises des secteurs marchands non agricoles et non financiers.

Source : Insee, É sane 2020.

Les **entreprises de taille intermédiaire (ETI)** regroupent 6 000 entreprises en 2020 et représentent 26 % de la valeur ajoutée, de l'investissement et de l'emploi salarié. Elles jouent un rôle particulièrement important dans les exportations (en particulier de biens industriels), en enregistrant à elles seules un tiers des exportations totales. Près des deux tiers des ETI correspondent à la partie française de firmes multinationales.

Les **petites et moyennes entreprises (PME)**³, au nombre de 146 400 en 2020, sont organisées, pour près de la moitié, en groupe de deux ou trois sociétés. Les PME emploient 29 % des salariés en France mais, souvent moins capitalistiques que les ETI, elles ne génèrent au total que 23 % de la valeur ajoutée totale. Leur poids dans les exportations et l'investissement est plus modeste (respectivement 12 % et 17 %).

Enfin, les 4 085 600 **microentreprises (MIC)** constituent la très grande majorité des entreprises implantées en France en 2020 et assurent des fonctions essentielles dans la vie économique locale (artisans, commerces de proximité, services à la personne et aux entreprises, etc.). Une très grande majorité d'entre elles n'emploient aucun salarié (78 %), si bien que leur part dans l'emploi salarié total apparaît faible (17 %) eu égard à leur nombre. Très dispersées sur le territoire national, elles comptabilisent au total un cinquième de la valeur ajoutée.

Les ETI et les grandes entreprises, au cœur du système français de production industrielle

En 2020, seules 6 % des entreprises ont une activité de production industrielle. Cependant, **l'industrie** regroupe de nombreuses GE et ETI. La définition économique des entreprises (loi LME de 2008) conduit donc à intégrer à l'estimation de leur activité celle de leurs filiales non industrielles. Finalement, le secteur industriel ainsi considéré emploie à lui seul 23 % des salariés en France et génère 25 % de la valeur ajoutée totale, dont l'essentiel (20 % des salariés et de la valeur ajoutée) dans l'industrie manufacturière.

Le secteur de la **construction**, qui rassemble près de deux fois plus d'entreprises que l'industrie, montre un visage assez différent. Avec une majorité de microentreprises ou de PME, le secteur a

³ Dans cet article, les PME désignent les PME hors microentreprises.

une contribution nettement moindre à la valeur ajoutée nationale que l'industrie (9 %). Par ailleurs, le secteur comprend quelques très grandes entreprises, constituées de nombreuses filiales, dont plusieurs exercent des activités très diverses et ne relevant pas de la construction (extraction de minerai, transport, commerce, fonctions support, etc.).

Le tissu productif français est largement dominé par les **activités tertiaires**. Au sein du tertiaire, les secteurs souvent en contact direct avec les ménages sont nombreux : **commerce, transports et entreposage**, et parmi les **services marchands**, l'hébergement-restauration, l'immobilier et les services aux particuliers. Ils totalisent près de 37 % de l'emploi salarié et génèrent 33 % de la valeur ajoutée nationale. Davantage en contact direct avec les entreprises, les secteurs de l'information-communication et des services aux entreprises représentent à eux seuls 24 % de l'emploi salarié (les salariés y travaillant sont souvent des cadres très qualifiés) et génèrent 24 % de la valeur ajoutée nationale. Ils participent de près au développement des entreprises et de leur capacité d'innovation (notamment dans les **technologies de l'information et la communication (TIC)**).

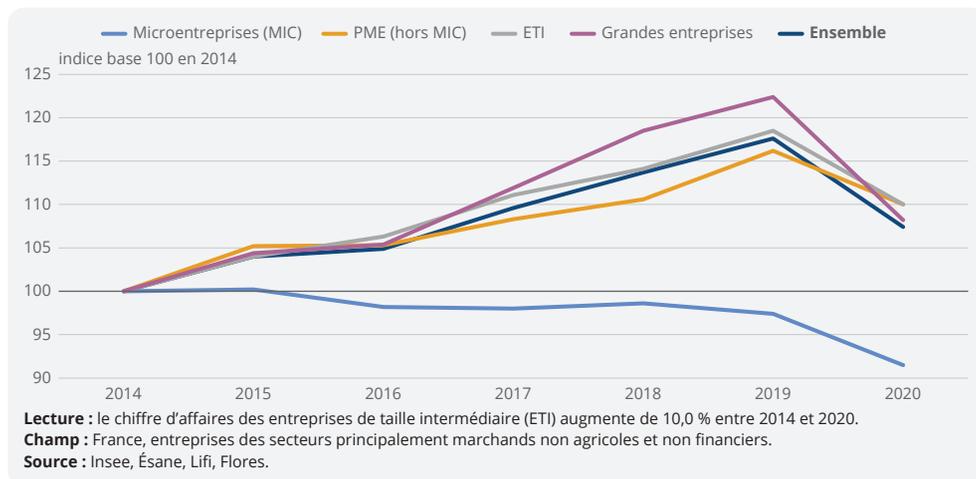
Un recul historique du chiffre d'affaires en 2020, particulièrement pour les grandes entreprises

La crise sanitaire liée à la Covid-19 a entraîné une mise à l'arrêt de l'économie (confinement, couvre-feux, rupture des chaînes d'approvisionnement) qui a généré un choc d'offre d'une ampleur historique et a stoppé net l'activité de nombreuses entreprises, dès avril 2020⁴ [Duc, Souquet, 2020]. Le chiffre d'affaires des entreprises a fortement reculé entre 2019 et 2020 : - 8,7 % ► **figure 2**. Ce recul vient interrompre une période de croissance du chiffre d'affaires entre 2014 et 2019 de plus de 3 % par an.

Le recul de l'activité est d'autant plus marqué que les entreprises sont de grande taille [Bureau, Py, 2021]. Ainsi, le chiffre d'affaires total baisse de 11,6 % pour les grandes entreprises (GE), de 7,1 % pour les ETI et de 5,3 % pour les PME. Les microentreprises font exception en enregistrant un recul global d'activité un peu plus marqué que celui des PME : - 6,1 %. Le chiffre d'affaires à l'exportation recule massivement dans les GE (- 15,0 %) et dans les ETI (- 13,0 %).

Le repli très marqué de l'activité des grandes entreprises succède à un fort dynamisme de leur chiffre d'affaires avant la crise sanitaire (+ 22,4 % entre 2014 et 2019). Ce dynamisme était notamment porté

► 2. Évolution du chiffre d'affaires agrégé selon la catégorie d'entreprise



4 Une évaluation quantitative du choc d'activité a été réalisée sur des données individuelles [Bureau et al., 2022a]. Ce travail se fonde notamment sur la confrontation du niveau d'activité réel à un niveau contrefactuel simulé, qui aurait été celui de l'entreprise en l'absence de crise sanitaire. La description livrée ici ne cherche pas à isoler l'effet spécifique de la crise sanitaire sur la situation des entreprises.

par celui du chiffre d'affaires à l'export (+ 39,3 %), lequel reflétait la très bonne tenue du commerce mondial durant cette période. L'activité des ETI a aussi connu une croissance marquée sur la période 2014–2019 (+ 18,5 %), s'appuyant notamment sur des exportations dynamiques et le recours accru des groupes franco-français à la croissance externe. Sur la même période, celle des PME augmente également fortement, à un rythme proche (+ 16,2 %).

Par contraste, l'activité des microentreprises diminuait déjà ou stagnait avant la crise sanitaire, avec une baisse totale de 2,6 % sur la période 2014–2019.

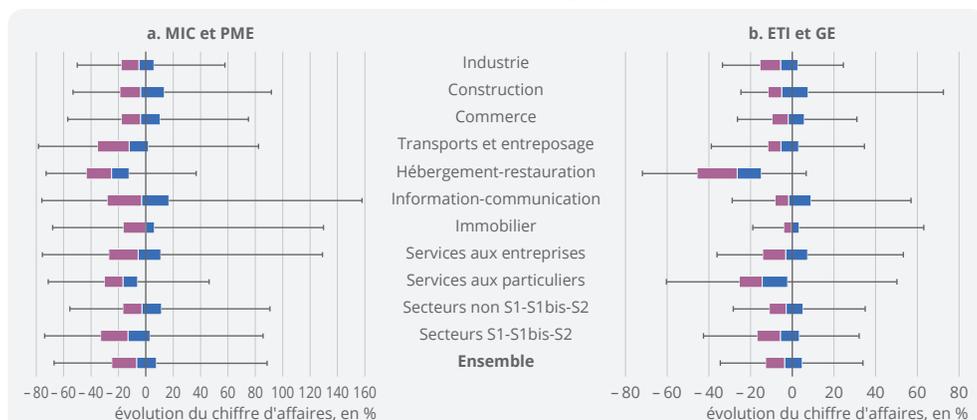
Le recul du chiffre d'affaires en 2020 affecte l'ensemble des secteurs d'activité. Les contractions d'activité les plus fortes sont observées dans l'hébergement-restauration (– 31,8 %) et dans les services aux particuliers (– 17,4 %). À l'inverse, l'information-communication apparaît comme le secteur dont l'activité recule le plus faiblement (– 1,0 %).

Le recul global de l'activité des entreprises masque de fortes disparités d'évolution du chiffre d'affaires de chacune d'entre elles. La proportion d'entreprises enregistrant une forte baisse (de plus de 10 %) de leur chiffre d'affaires entre 2019 et 2020 avoisine 45 % pour les microentreprises, tandis qu'elle est proche des 30–35 % pour les autres **catégories d'entreprises**. Avant la crise, sur la période 2014–2019, les MIC étaient déjà plus souvent sujettes aux fortes baisses d'activité que les autres entreprises, quoique dans des proportions moindres : autour de 23 % pour les MIC, proportion décroissant avec la taille pour descendre à environ 6 % pour les GE. Par ailleurs, dans chaque secteur, une proportion non marginale d'entreprises enregistrent des fortes croissances de leur chiffre d'affaires en 2020, notamment parmi les jeunes MIC et PME.

Dans l'hébergement-restauration et les services aux particuliers, l'activité de plus des trois quarts des entreprises baisse fortement en 2020

À catégorie d'entreprise donnée, l'évolution **médiane** du chiffre d'affaires est négative pour l'ensemble des secteurs : c'est particulièrement le cas dans l'hébergement-restauration (– 25,1 % dans les MIC et PME et – 26,4 % dans les ETI et GE) et dans les services aux particuliers (– 16,6 % dans les MIC et PME et – 14,4 % dans les ETI et GE) ► **figure 3**. Ces deux secteurs, en contact étroit avec le public, ont en effet

► 3. Distribution de l'évolution du chiffre d'affaires agrégé entre 2019 et 2020



Note : les extrémités des barres désignent à gauche le P5 et à droite le P95, soit respectivement le 5^e percentile et le 95^e percentile, en deçà duquel (respectivement au-delà duquel) se situent 5 % des entreprises par rapport au niveau de la variable correspondante. L'extrémité gauche de la boîte à moustache en violet désigne le P25 (respectivement l'extrémité droite en bleu désigne le P75), soit le 1^{er} quartile (respectivement le 3^e quartile), en deçà duquel (respectivement au-delà duquel) se situent 25 % des entreprises par rapport au niveau de la variable correspondante.

Lecture : le chiffre d'affaires de la moitié des microentreprises (MIC) et des PME de l'hébergement-restauration diminue d'au moins 25,1 % entre 2019 et 2020.

Champ : France, MIC et PME (figure 3a) et ETI et GE (figure 3b) des secteurs principalement marchands non agricoles et non financiers.

Source : Insee, Ésane, Lifi, Flores.

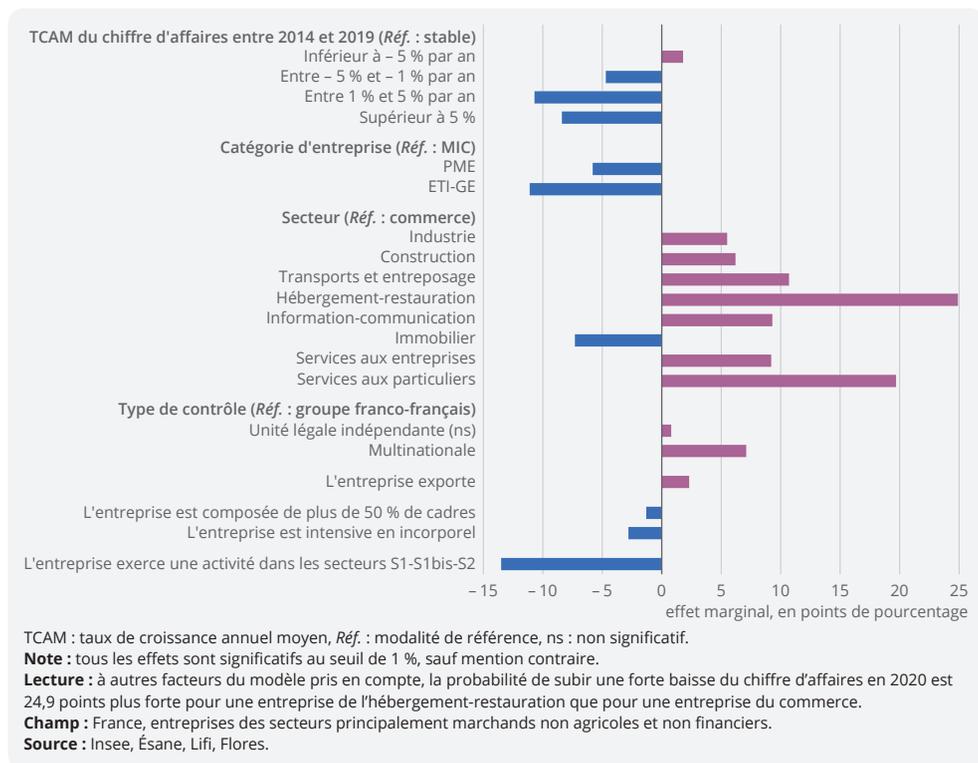
été particulièrement affectés par la crise sanitaire et les mesures de fermeture obligatoire. Ce sont les deux seuls secteurs où plus des trois quarts des entreprises enregistrent un recul de leur chiffre d'affaires. Dans l'hébergement-restauration, cette baisse est même supérieure à 12,3 % pour les trois quarts des MIC et PME ; elle est supérieure à 14,7 % pour les trois quarts des ETI et GE.

À secteur donné, les évolutions de chiffre d'affaires des ETI et GE sont moins dispersées que celles des MIC et PME, les baisses et les hausses étant moins extrêmes. La forte proportion de jeunes entreprises parmi les MIC et PME peut en partie expliquer la présence de taux de croissance très élevés, fréquents durant les premières années après leur création.

À caractéristiques comparables, l'activité baisse le plus dans les entreprises de l'hébergement-restauration en 2020

Le secteur d'activité est le facteur qui influe le plus sur le risque pour une entreprise d'enregistrer une forte baisse d'activité (baisse de chiffre d'affaires supérieure ou égale à 10 %) en 2020 ► **méthodes**. Ainsi, à caractéristiques comparables, l'appartenance au secteur de l'hébergement-restauration augmente de 25 points de pourcentage le risque de subir une forte baisse d'activité en 2020 par rapport à une entreprise du commerce ► **figure 4**. La crise étant d'origine sanitaire et non d'origine économique, elle a principalement affecté les secteurs les plus en contact avec le public. Cependant, le fait pour une entreprise de relever des **secteurs S1-S1bis-S2**, donnant droit à des aides plus importantes (notamment en provenance des fonds de solidarité), réduit de plus de 13 points le risque d'enregistrer une forte baisse de son activité en 2020 par rapport aux entreprises des secteurs non éligibles aux aides. Il semblerait donc que ces aides ciblées aient pu permettre aux entreprises bénéficiaires de limiter le choc récessif sur leur niveau d'activité en 2020.

► 4. Effets marginaux des caractéristiques des entreprises sur leur probabilité de subir une forte baisse d'activité entre 2019 et 2020



À caractéristiques comparables, le risque de forte perte d'activité en 2020 est moindre pour les ETI et GE que pour les microentreprises

La taille des entreprises a une influence sur le risque de perte d'activité. À caractéristiques comparables, être une ETI ou GE réduit de 11 points de pourcentage le risque de subir une forte perte d'activité par rapport à une microentreprise. En outre, la croissance de l'activité de l'entreprise sur la période avant la crise (2014–2019), qu'elle ait été modérée ou forte, contribue également à limiter le risque de perte d'activité en 2020.

Par ailleurs, le risque de perte d'activité s'accroît lorsque l'entreprise est exportatrice ou bien, toutes choses égales par ailleurs, si c'est une multinationale : l'exposition au marché international pourrait avoir accru leur vulnérabilité, augmentant leur dépendance vis-à-vis des mesures de restriction prises dans d'autres pays. À l'inverse, le risque de forte perte est réduit pour les entreprises intensives en actifs incorporels ou en travail qualifié⁵ : la structure du capital et celle du travail, biaisées respectivement en faveur des actifs intangibles et des cadres très qualifiés, pourraient avoir favorisé l'adaptation aux nouvelles contraintes imposées par cette crise (travail en distanciel, développement des outils numériques rendant opérationnels le commerce et les services en ligne, etc.).

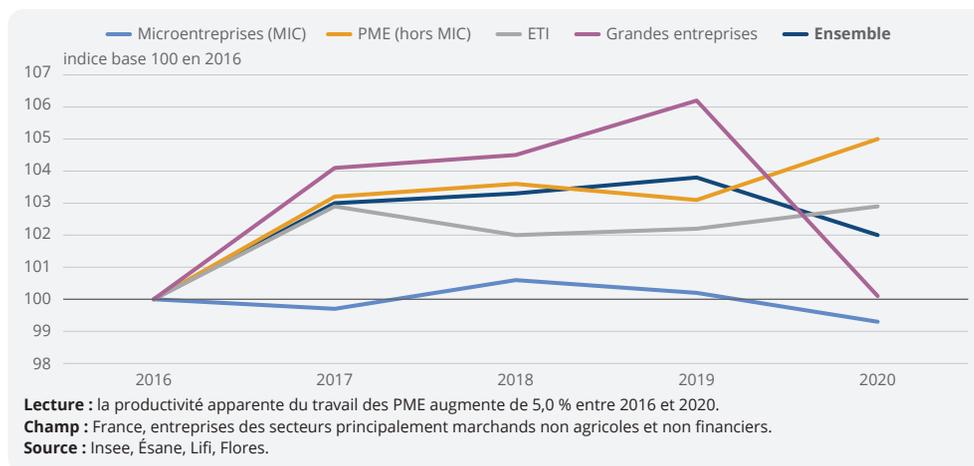
Un recul massif de la valeur ajoutée en 2020, de même ampleur que celui du chiffre d'affaires

Entre 2019 et 2020, la valeur ajoutée agrégée (en volume) baisse fortement (– 9,7 %). Ce recul est légèrement plus marqué que celui du chiffre d'affaires (– 8,7 %). Comme pour l'évolution du chiffre d'affaires, les grandes entreprises subissent la plus forte baisse de valeur ajoutée entre 2019 et 2020 (– 13,6 %), le recul est moins prononcé pour les ETI et les PME (respectivement – 6,2 % et – 7,5 %), et la baisse des microentreprises est plus marquée que celle des PME (– 9,6 %). La part des entreprises enregistrant une valeur ajoutée négative augmente en 2020 (16 %, contre les 13 % en moyenne sur la période 2014–2019), mais il s'agit très majoritairement de microentreprises. Enfin, la valeur ajoutée baisse dans l'ensemble des secteurs d'activité en 2020.

En 2020, les grandes entreprises effacent leurs gains de productivité accumulés depuis 2016

Sur la période 2016–2019⁶, soit avant la crise sanitaire, la **productivité apparente du travail** s'est accrue de 3,8 %, soit un gain moyen de productivité proche de 1,3 % par an ► **figure 5**. Les grandes

► 5. Évolution de la productivité apparente du travail des entreprises selon la catégorie d'entreprise



⁵ Mesuré ici par une proportion majoritaire de cadres dans l'entreprise.

⁶ La période d'analyse est ici plus courte, étant donné les ruptures méthodologiques ayant affecté la variable d'emploi salarié en ETP avant 2016 (à la suite notamment du passage des DADS aux DSN).

entreprises enregistrent les gains de productivité les plus marqués (+ 6,2 % entre 2016 et 2019), ces gains sont plus limités dans les ETI et les PME (respectivement + 2,2 % et + 3,1 %), voire quasi inexistants dans les microentreprises (+ 0,2 %).

Face à la crise sanitaire, les entreprises ont globalement réduit leurs effectifs salariés, mais souvent dans des proportions bien moindres que le recul de l'activité, notamment grâce au recours massif à l'activité partielle. Ce dispositif de soutien mis en place par le gouvernement à grande échelle vise à indemniser les entreprises pour réduire fortement leur charge de personnel, quand bien même leurs salariés étaient mis en chômage partiel. Ainsi, la baisse de l'emploi salarié en 2020 est relativement contenue en nombre de personnes (- 200 000 environ). En revanche, un grand nombre de salariés ayant bénéficié du chômage partiel en 2020, le volume horaire de travail a été fortement réduit durant les périodes de restrictions et la baisse de l'emploi salarié exprimée en **équivalent temps plein (ETP)** est beaucoup plus marquée⁷ : près d'un million d'ETP en moins. En conséquence, le recul de la productivité agrégée en 2020 s'avère relativement limitée (- 1,8 %). La baisse de productivité la plus marquée en 2020 a été subie par les grandes entreprises (- 5,7 %), effaçant même ponctuellement leurs gains depuis 2016. À l'inverse, les ETI et les PME ont enregistré une hausse de la productivité en 2020, leur nombre d'ETP ayant davantage reculé que leur valeur ajoutée.

Accroissement des écarts de productivité entre entreprises d'un même secteur en 2020

Au sein de chaque secteur, la dispersion des niveaux de productivité entre entreprises s'était légèrement accrue sur la période 2016-2019. Elle est en forte hausse en 2020, en particulier dans l'hébergement-restauration.

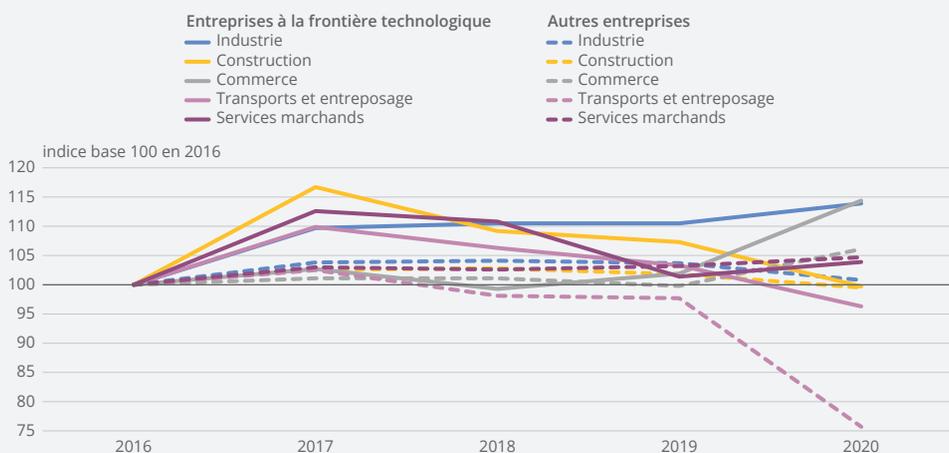
Cet accroissement des disparités pourrait traduire le fait que la crise sanitaire a induit des chocs d'activité et des ajustements de l'emploi très différents selon les entreprises d'un même secteur d'activité. D'une part, les restrictions ont pu être inégalement ressenties en raison de la nature de l'activité (par exemple entre la restauration traditionnelle et la restauration rapide à emporter) et d'autre part, les entreprises ont montré des capacités d'adaptation à la crise très diverses (en matière de recours au télétravail, de développement du *e-commerce*, du *click & collect*, etc.).

Sur la période avant la crise, dans chaque grand secteur, l'essentiel des gains de productivité est imputable aux entreprises dites « à la frontière technologique » (c'est-à-dire les 5 % des entreprises les plus productives au sein de leur secteur respectif), tandis que la productivité des autres entreprises du secteur stagne, voire recule. Ainsi dans l'industrie, les entreprises à la frontière enregistrent une forte croissance de leur productivité (+ 10,5 % entre 2016 et 2019), tandis que les autres entreprises de l'industrie enregistrent des gains beaucoup plus limités (+ 3,7 %) ► **figure 6**. Ceci tend à polariser le tissu productif, avec des entreprises déjà très productives qui continuent à accroître leur efficacité productive, quand le reste des entreprises n'améliorent que légèrement leur efficacité technologique et ne rattrapent pas les entreprises à la frontière. Des problèmes de diffusion du progrès technique [Andrews *et al.*, 2016] ou de mésentente des ressources [Cette *et al.*, 2017] sont régulièrement évoqués pour expliquer ces divergences de productivité entre entreprises.

En 2020, la productivité des entreprises « à la frontière technologique » augmente globalement dans chaque secteur, sauf dans la construction et les transports et entreposage. Quant aux entreprises qui ne sont pas à la frontière, leur productivité recule en 2020 dans chaque secteur, mis à part dans le commerce.

⁷ La baisse de l'emploi en ETP mesurée dans Flores est nettement plus forte que celle mesurée en ETP dans les Comptes de la Nation 2021 publiés par l'Insee. Cela tient à des différences de critères pour calculer les ETP. Les Comptes de la Nation se fondent sur les contrats de travail, si bien qu'une personne en activité partielle en 2020 mais employée à temps plein sera comptabilisée comme un ETP. À l'inverse, Flores va considérer qu'une personne en activité partielle en 2020 ne compte pas pour un ETP.

► 6. Évolution de la productivité selon que l'entreprise est à la frontière technologique ou non, sur la période 2016-2020



Note : les entreprises à la frontière technologique sont les 5 % les plus productives de leur secteur.

Lecture : entre 2016 et 2020, les gains de productivité des entreprises à la frontière technologique dans l'industrie s'élèvent à 13,9 %, tandis que pour les autres entreprises industrielles, ils ne sont que de 0,8 %.

Champ : France, entreprises des secteurs principalement marchands non agricoles et non financiers.

Source : Insee, Ésane, Lifi, Flores.

Malgré les nombreuses mesures de soutien, l'excédent brut d'exploitation des entreprises recule davantage en 2020 que la valeur ajoutée

En 2020, l'**excédent brut d'exploitation (EBE)** de l'ensemble des entreprises a reculé beaucoup plus fortement que la valeur ajoutée⁸ (- 19,7 % contre - 8,8 %) ► **figure 7**. D'un point de vue comptable, cela traduit le fait que les coûts de production (masse salariale brute, cotisations sociales et impôts sur la production) ne se sont ajustés que partiellement à la baisse de l'activité, et ce malgré les nombreuses mesures de soutien mises en œuvre par les pouvoirs publics ► **encadré**. En effet, ces trois postes comptables ont moins baissé que la valeur ajoutée.

En 2020, la masse salariale brute recule de 3,9 %. L'indemnité au titre de l'activité partielle (AP) versée aux entreprises a contribué à réduire les frais de personnel. Quant aux cotisations sociales à la charge

► 7. Évolution de l'excédent brut d'exploitation (EBE) et de ses différentes composantes comptables entre 2019 et 2020

Catégorie d'entreprise	Valeur ajoutée	Masse salariale super-brute	Cotisations sociales	Subventions d'exploitation	Impôts sur la production	Excédent brut d'exploitation	en %
Microentreprises (MIC)	- 11,8	- 5,8	- 10,2	561,0	- 5,2	- 11,7	
PME (hors MIC)	- 6,3	- 4,0	- 7,3	53,9	- 1,7	- 10,2	
ETI	- 6,9	- 4,3	- 5,2	21,9	- 4,2	- 13,8	
Grandes entreprises	- 10,7	- 2,7	- 3,4	10,5	- 4,0	- 29,2	
Ensemble	- 8,8	- 3,9	- 5,5	48,7	- 3,8	- 19,7	

Lecture : les subventions augmentent de 561,0 % entre 2019 et 2020 dans les microentreprises.

Champ : France, entreprises des secteurs principalement marchands non agricoles et non financiers.

Source : Insee, Ésane, Lifi, Flores.

⁸ Les messages délivrés ici sont qualitativement les mêmes que ceux issus de la comptabilité nationale, mais l'ampleur des évolutions peut s'en écarter du fait de différences de champ, de concepts et de méthodes (la comptabilité nationale procède à des ajustements sur la base d'une confrontation de sources, qui ne peut être effectuée ici du fait de l'objectif de désagrégation des résultats par catégories et secteurs d'entreprises). L'écart le plus important porte sur l'EBE, dont la baisse est moins importante selon la comptabilité nationale.

► Encadré – Les principales mesures de soutien aux entreprises en 2020

- L'État et les régions ont mis en place un **fonds de solidarité (FS)** pour aider les entreprises les plus touchées par la crise (secteur S1 et S1bis). Il permet de compenser les pertes de chiffre d'affaires à hauteur de 10 000 euros.
- Pour faire face au choc économique lié à la crise sanitaire, les pouvoirs publics ont mis en œuvre un dispositif exceptionnel de garanties, le **prêt garanti par l'État (PGE)**, permettant de soutenir le financement bancaire des entreprises, à hauteur de 300 milliards d'euros, ouvert à tous. Le montant du prêt peut atteindre jusqu'à 3 mois de chiffre d'affaires 2019 ou 2 années de masse salariale pour les entreprises innovantes ou créées depuis le 1^{er} janvier 2019. Aucun remboursement n'est exigé la 1^{re} année. Le chef d'entreprise prendra la décision 2 à 4 mois avant la date anniversaire du PGE de rembourser immédiatement son prêt, de l'amortir sur 1 à 5 ans supplémentaires (4 ans maximum en cas de décalage d'un an supplémentaire de l'amortissement du capital), ou de mixer les deux.
- L'**activité partielle (AP)** est une aide qui permet à l'employeur en difficulté de faire prendre en charge tout ou partie du coût de la rémunération de ses salariés.
- Les **délais de paiement d'échéances fiscales ou sociales** permettent aux entreprises d'étaler, sur une durée pouvant atteindre 3 ans, le paiement de leurs impôts dus jusqu'au 31 décembre 2020.
- D'autres **mesures de soutien** ont été mises en place comme la remise d'impôts directs, l'aide au paiement des loyers, la prise en charge des coûts fixes des entreprises, le rééchelonnement des crédits bancaires, le plan de soutien aux entreprises exportatrices.

de l'employeur, elles reculent davantage que la masse salariale (- 5,5 %), notamment en lien avec les mesures de report ou d'exonération des charges sociales. Les impôts sur la production (**cotisation sur la valeur ajoutée (CVAE)**, taxe foncière, **contribution économique territoriale (CET)**, etc.) se sont ajustés à la baisse mais moins que l'activité (- 3,8 % contre - 8,8 %). Enfin, les subventions d'exploitation ont fortement augmenté en 2020 (+ 48,7 %), essentiellement sous l'effet de la comptabilisation de la mesure de soutien dite du fonds de solidarité (FS).

L'EBE diminue pour l'ensemble des catégories d'entreprises, mais le recul est d'ampleur inégale et parfois nettement supérieur à la baisse de la valeur ajoutée ; ainsi, l'EBE des grandes entreprises s'effondre (- 29,2 %), un recul nettement plus marqué que celui de leur valeur ajoutée (- 10,7 %). Ce phénomène pourrait notamment s'expliquer par des coûts fixes plus importants, une moindre capacité d'ajustement des quantités de facteur de production et une moindre éligibilité à certaines mesures de soutien (fonds de solidarité, reports de charges sociales ou fiscales, etc.). *A contrario*, le recul de l'EBE des microentreprises est certes marqué (- 11,7 %) mais identique à celui de leur valeur ajoutée (- 11,8 %), ce qui signifie que les coûts d'exploitation se sont ajustés à la baisse de l'activité ou bien qu'elles ont obtenu des subventions d'exploitation. Les microentreprises ont davantage bénéficié de certaines mesures comme le fonds de solidarité (les subventions d'exploitation explosent : + 561,0 %) ou des reports/exonérations de charges sociales et fiscales.

Le taux de marge baisse d'autant plus en 2020 que l'entreprise est grande

Rapportant l'EBE à la valeur ajoutée, le **taux de marge** mesure la part de la richesse générée par les entreprises qui rémunère les détenteurs du capital. Il recule de 2,6 points en 2020 ► **figure 8**. Cette baisse intervient après une période de progression quasi continue depuis 2015, notamment sous l'effet d'une augmentation du coût réel du travail entre 2014 et 2019 moins rapide que celle de la productivité (+ 2,8 % contre + 3,7 %). Les mesures fiscalosociales de baisse du coût du travail comme le **crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE)** ou l'allègement de certaines cotisations sociales ont pu y contribuer.

La baisse du taux de marge en 2020 est d'autant plus forte que les entreprises sont de grande taille. Le recul atteint 5,2 points pour les grandes entreprises, contre 1,0 point pour les PME. D'une part, la combinaison d'une forte baisse de productivité et d'une hausse du coût réel du travail a pesé sur le taux de marge des grandes entreprises. D'autre part, le poids des impôts sur la production dans la valeur ajoutée est resté en hausse et a ainsi contribué au recul du taux de marge pour ces entreprises.

► 8. Variation annuelle du taux de marge selon la catégorie d'entreprise



Lecture : le taux de marge des grandes entreprises (GE) diminue de 5,2 points de pourcentage entre 2019 et 2020.

Champ : France, entreprises des secteurs principalement marchands non agricoles et non financiers.

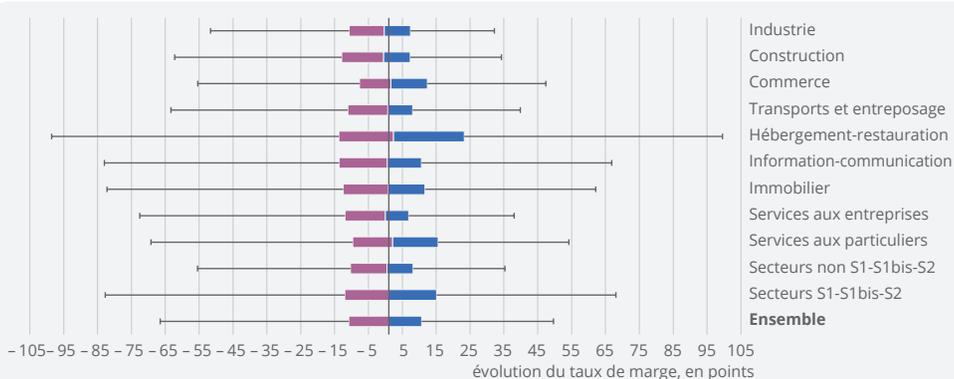
Source : Insee, Ésane, Lifi, Flores.

La forte baisse du taux de marge des grandes entreprises doit cependant être mise en regard des hausses successives entre 2014 et 2019. À l'inverse, le taux de marge des microentreprises s'est accru en 2020, notamment sous l'effet du fonds de solidarité (le poids des impôts nets des subventions d'exploitation recule fortement en 2020 : - 5,5 points). La situation est plus dégradée pour les ETI, dont le taux de marge se dégrade en 2020 après avoir déjà reculé entre 2015 et 2019.

Au sein de chaque secteur, le taux de marge de plus de la moitié des entreprises recule en 2020

En 2020, la proportion d'entreprises enregistrant une baisse de leur taux de marge s'accroît : la moitié des entreprises sont concernées, que ce soit au sein des MIC et PME ou des ETI et GE. Pour un quart des MIC et PME, la baisse est même très forte, supérieure à 10 points ► [figure 9](#).

► 9. Distribution de l'évolution du taux de marge des MIC et PME entre 2019 et 2020



Note : les extrémités des barres désignent à gauche le P5 et à droite le P95, soit respectivement le 5^e percentile et le 95^e percentile, en deçà duquel (respectivement au-delà duquel) se situent 5 % des entreprises par rapport au niveau de la variable correspondante. L'extrémité gauche de la boîte à moustache en violet désigne le P25 (respectivement l'extrémité droite en bleu désigne le P75), soit le 1^{er} quartile (respectivement le 3^e quartile), en deçà duquel (respectivement au-delà duquel) se situent 25 % des entreprises par rapport au niveau de la variable correspondante.

Lecture : dans l'industrie, le taux de marge baisse d'au moins 11,9 % entre 2019 et 2020 pour un quart des microentreprises (MIC) ou PME.

Champ : France, MIC et PME des secteurs principalement marchands non agricoles et non financiers.

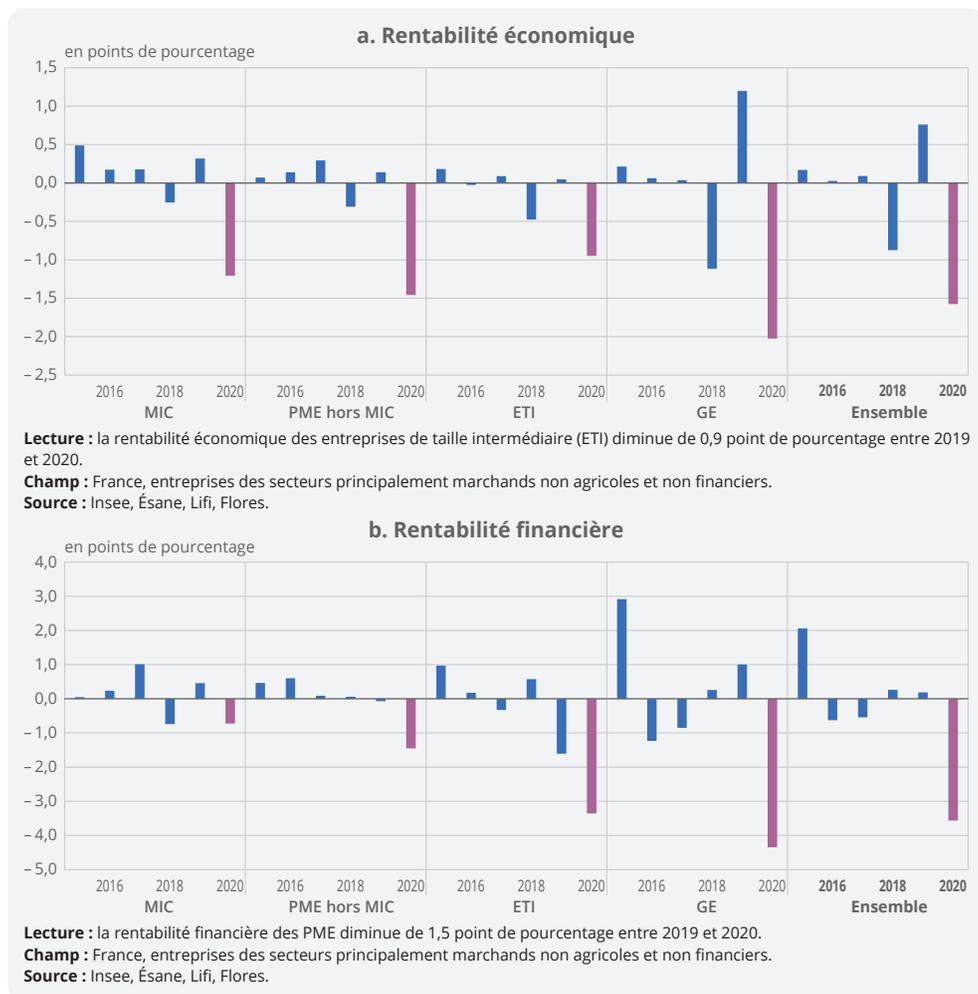
Source : Insee, Ésane, Lifi, Flores.

Néanmoins, dans plusieurs secteurs, la dégradation des marges des entreprises apparaît moins prononcée que celle de leur activité. En particulier, dans les secteurs les plus affectés par la crise sanitaire (hébergement-restauration, services aux particuliers) où près des trois quarts des MIC et PME subissent une forte perte d'activité (baisse supérieure à 5 points), la moitié des MIC-PME enregistrent néanmoins une hausse de leur taux de marge de plus de 1 point. Les mesures de soutien ont ainsi permis de limiter la détérioration des marges d'exploitation des entreprises, voire les ont accrues. Pour autant, elles n'ont pas pu éviter pour certaines entreprises une baisse très significative du taux de marge, correspondant à des pertes importantes.

Baisse de la rentabilité des entreprises en 2020

La **rentabilité économique**, indicateur mesurant la capacité du capital physique à générer un revenu d'exploitation pour l'entreprise, a baissé de 1,6 point en 2020, après être restée relativement stable depuis 2014 ► **figure 10**. La baisse concerne toutes les catégories d'entreprises. La **rentabilité financière** a également reculé en 2020 (-3,6 points), de façon plus marquée que la rentabilité économique.

► 10. Variation annuelle de la rentabilité selon la catégorie d'entreprise

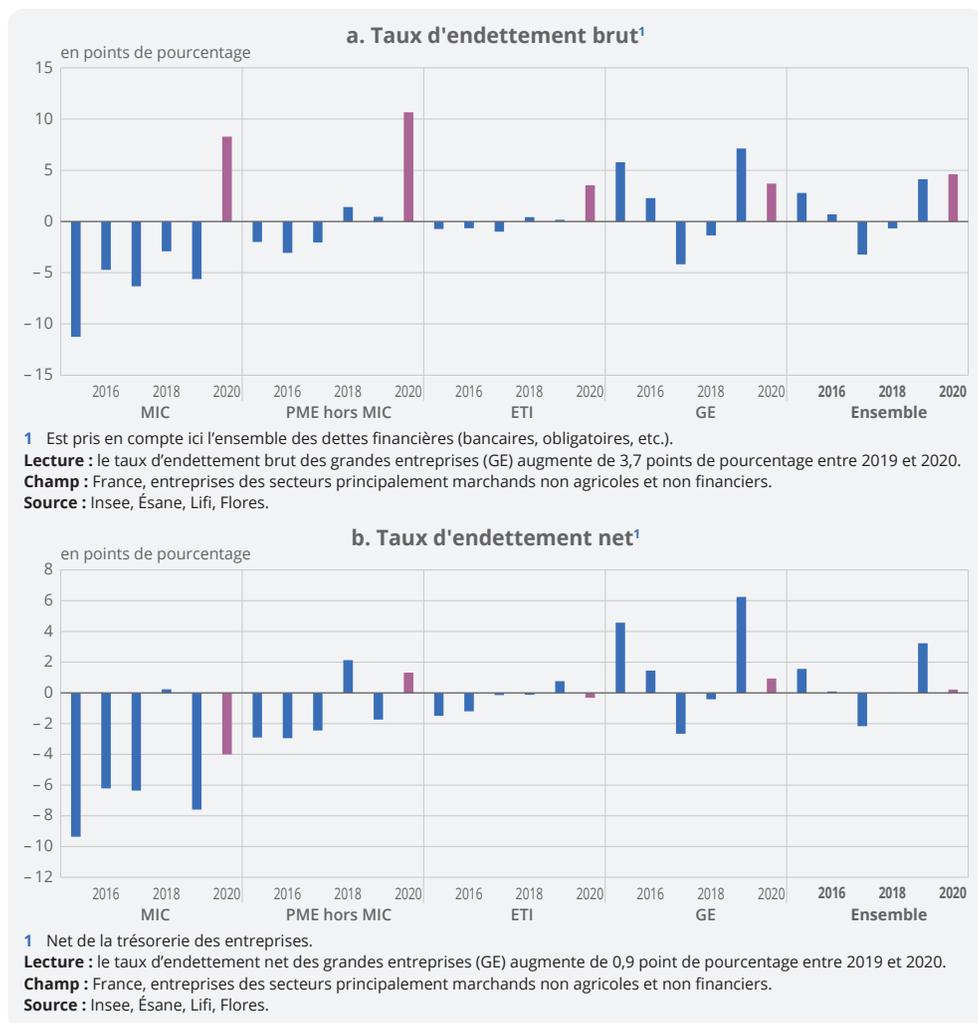


L'effet de levier financier a pu jouer négativement en 2020 dans les ETI-GE, ce qui a induit une baisse de la rentabilité financière plus prononcée que celle de la rentabilité économique, notamment. D'ailleurs, à l'instar de ce qui a été observé pour l'évolution du taux de marge, le recul de la rentabilité financière en 2020 est d'autant plus marqué que les entreprises sont grandes.

Forte hausse du taux d'endettement brut en 2020 mais quasi-stabilité du taux d'endettement net de la trésorerie

Face à la crise sanitaire, les entreprises ont augmenté leur endettement financier (bancaire et obligataire), en ayant notamment recours aux prêts garantis par l'État (PGE). Leur **taux d'endettement brut** s'est ainsi accru de 4,6 points entre 2019 et 2020 ► **figure 11**. Cette hausse de l'endettement est particulièrement prononcée dans les microentreprises et les PME (respectivement + 8,3 points et + 10,7 points), l'encours de dettes financières progressant plus vite que les capitaux propres. Dans ces deux catégories d'entreprises, la hausse du taux d'endettement en 2020 survient après une période de désendettement quasi continue depuis 2014 : ces entreprises ont ainsi globalement

► 11. Variation annuelle du taux d'endettement financier des entreprises

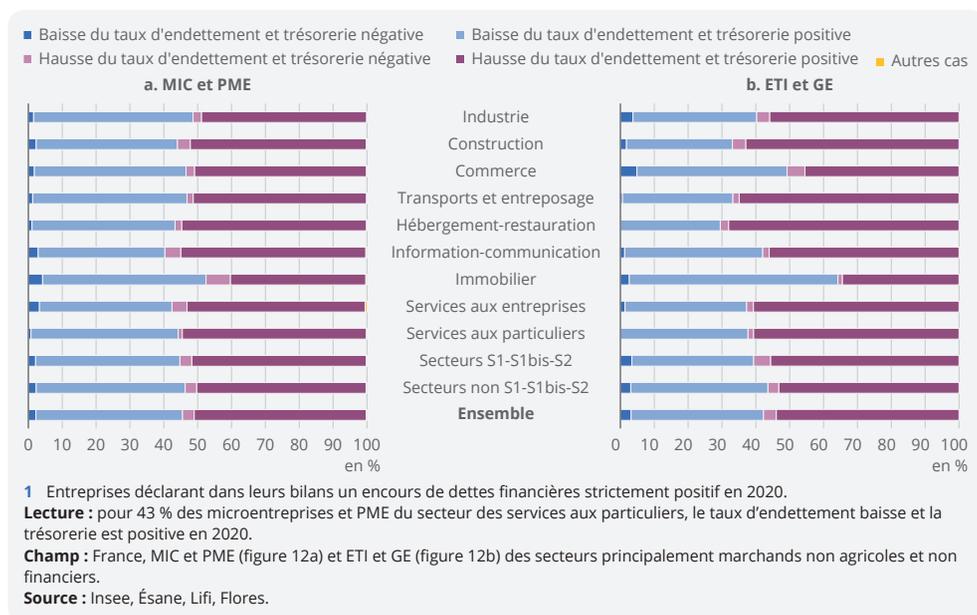


abordé la crise avec une structure financière assainie [Morenillas, Sklénard, 2020]. La situation est un peu différente pour les GE, dont le taux d'endettement a fortement augmenté en 2019.

Néanmoins, la hausse globale du taux d'endettement brut en 2020 est concomitante d'une augmentation très nette de la **trésorerie** brute [Bureau *et al.*, 2022b]. Aussi, le taux d'endettement net de la trésorerie est quasi stable en 2020 et recule même dans les microentreprises (- 4,0 points). Dans l'hébergement-restauration, la hausse du taux d'endettement brut est la plus forte en 2020 (+ 22 points) et celle du taux d'endettement net demeure marquée (+ 13 points).

Une majorité des entreprises ont accru leur taux d'endettement financier brut entre 2019 et 2020 : 54 % des MIC et PME et 58 % des ETI et GE ► **figure 12**. Pour une petite minorité des entreprises (3 % des MIC et PME et 4 % des ETI et GE), cet endettement financier se combine avec une trésorerie nette négative : ces entreprises se trouvent alors dans une situation de grande vulnérabilité financière à la fin de l'année 2020 [Bureau *et al.*, 2021]. La proportion de MIC et PME dont le taux d'endettement augmente en 2020 ne varie pas sensiblement au sein des différents secteurs d'activité. La situation est plus contrastée dans les ETI et GE : la proportion d'entreprises enregistrant une hausse de leur taux d'endettement est particulièrement forte dans l'hébergement-restauration (70 %), dans les transports et dans la construction (67 %).

► 12. Répartition des entreprises¹ au sein de chaque secteur selon l'évolution de leur taux d'endettement brut et le signe de leur trésorerie nette en 2020

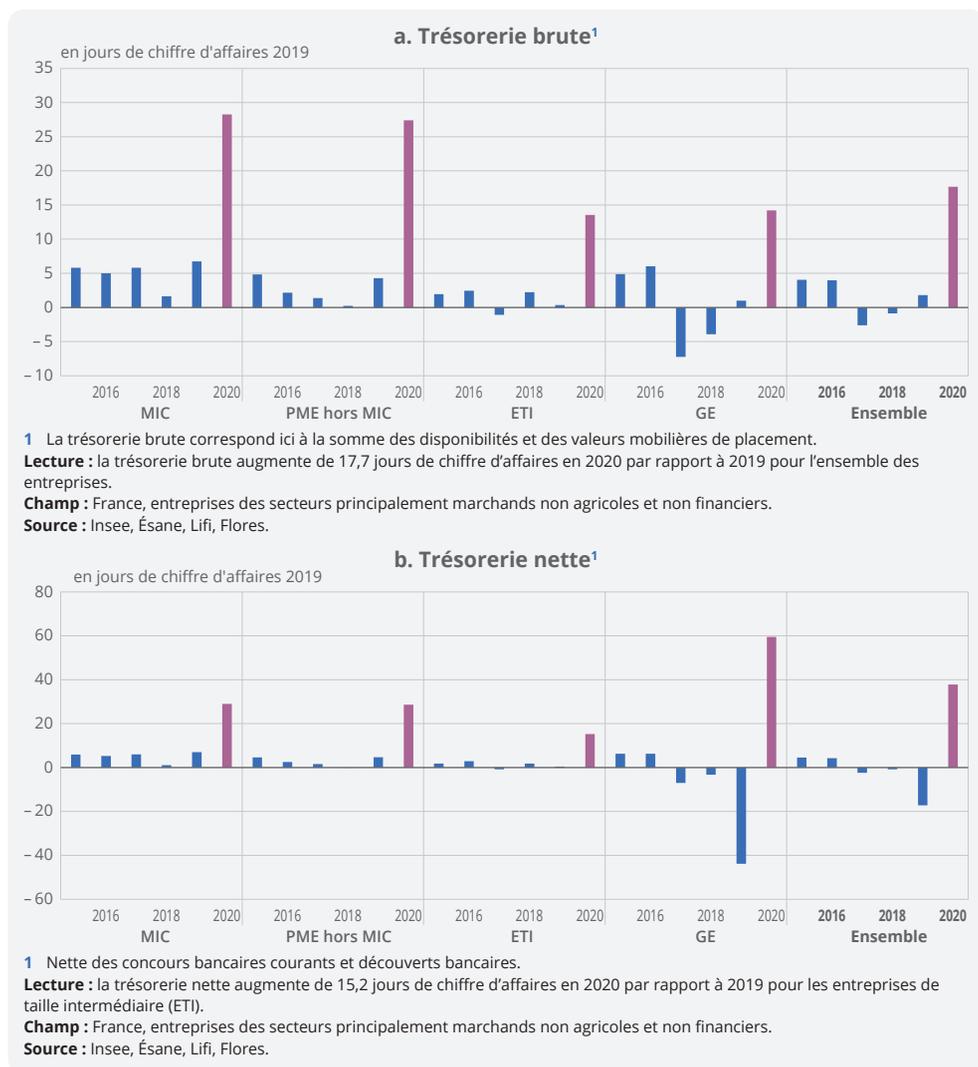


Une hausse massive de la trésorerie nette dans toutes les catégories d'entreprises en 2020

En 2020, les entreprises ont fortement accru leur trésorerie brute (c'est-à-dire l'ensemble de leurs liquidités disponibles, incluant d'éventuels concours bancaires courants comme des lignes de crédit de trésorerie à très court terme) : + 17,7 jours de chiffre d'affaires (CA)⁹ ► **figure 13**. Ce surcroît de liquidité concerne toutes les catégories d'entreprises, et il est d'autant plus élevé que les entreprises sont de petite taille : + 28,3 jours de CA dans les microentreprises, contre + 14,2 jours de CA dans les

⁹ Le chiffre d'affaires retenu pour calculer la variation de trésorerie entre 2019 et 2020 est celui correspondant à l'année 2019, afin d'éviter d'amplifier artificiellement la hausse de trésorerie en 2020 par la baisse du chiffre d'affaires entre 2019 et 2020.

► 13. Évolution de la trésorerie selon la catégorie d'entreprise



grandes entreprises. L'accroissement de la trésorerie nette, c'est-à-dire des liquidités immédiatement disponibles, une fois exclus les éventuels concours bancaires courants¹⁰, est encore plus prononcé : + 37,8 jours de CA en 2020. Cette hausse de la trésorerie nette est observée dans l'ensemble des catégories d'entreprises, et tout particulièrement dans les grandes entreprises (+ 59,5 jours de CA). Pour ces dernières, la forte hausse intervient après une nette baisse en 2019, alors que dans les autres catégories d'entreprises, la trésorerie s'améliorait déjà chaque année entre 2014 et 2019.

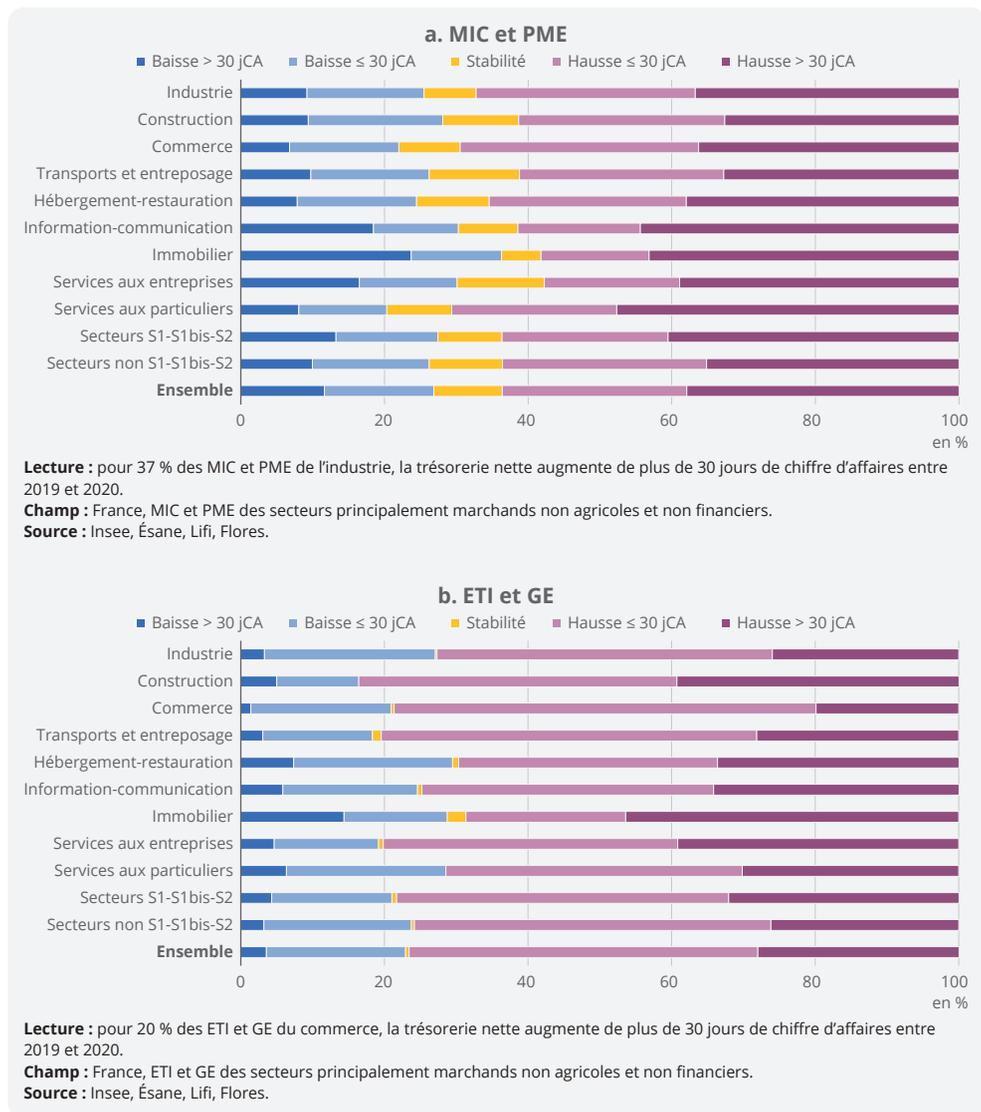
En 2020, près de 40 % des MIC et PME ont fortement accru leur trésorerie nette

Plus des deux tiers des entreprises ont enregistré une hausse de leur trésorerie nette en 2020

► **figure 14.** Cette proportion varie selon les secteurs d'activité. Toutefois, que ce soit parmi les MIC

¹⁰ Ces derniers ne sont en effet pas des liquidités appartenant aux entreprises mais devant être remboursées aux banques moyennant le paiement d'intérêts, d'agios, etc.

► 14. Répartition des entreprises selon l'évolution de leur trésorerie nette entre 2019 et 2020



et PME d'une part, ou parmi les ETI et GE d'autre part, les disparités de niveau de trésorerie entre les entreprises d'un même secteur d'activité restent fortes, quand bien même les mesures de soutien ont contribué à atténuer les chocs de trésorerie induits par les chocs d'activité [Bureau *et al.*, 2022b]. Dans l'hébergement-restauration ou les services aux particuliers, secteurs parmi les plus exposés durant la crise sanitaire, respectivement 38 % et 48 % des MIC et PME ont vu leur trésorerie augmenter de plus de 30 jours de chiffre d'affaires, tandis que pour 10 % elle est restée stable. Ces deux secteurs sont, avec le commerce, ceux ayant la plus faible proportion d'entreprises ayant connu une baisse de la même ampleur. Parmi les ETI et GE, 77 % ont accru leur trésorerie, notamment dans le secteur de la construction (83 %), les transports et entreposage et les services aux entreprises (80 %). Le commerce est le secteur où la part d'ETI et GE connaissant une baisse supérieure à 30 jours de chiffre d'affaires est la plus faible.

L'accroissement de l'endettement financier, principal facteur de hausse de la trésorerie nette en 2020

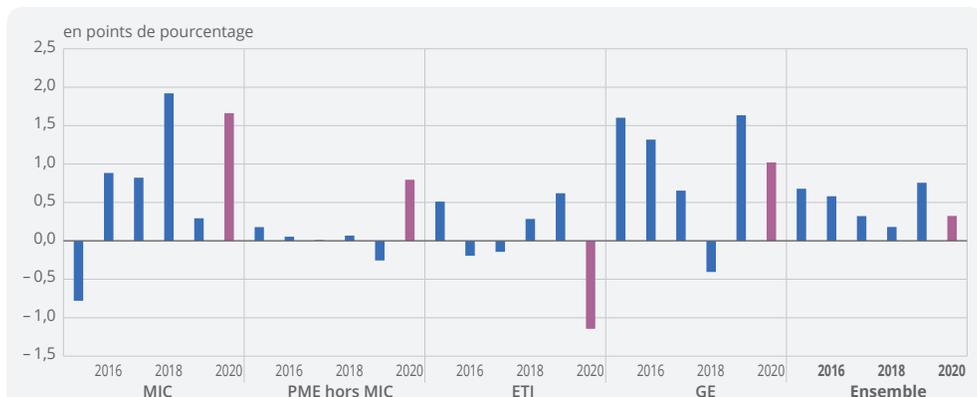
La forte hausse de trésorerie nette observée en 2020 [Épaulard *et al.*, 2021] résulte d'une série de facteurs¹¹ qui ont joué positivement sur la trésorerie des entreprises. Tout d'abord, une forte hausse de l'endettement financier, avec notamment le recours massif aux prêts garantis par l'État (PGE) qui bénéficient particulièrement aux grandes entreprises (+ 69,3 jours de CA) ; ensuite, l'accroissement des capitaux propres, en particulier pour les grandes entreprises (+ 31,3 jours de CA), ces dernières ayant pu notamment recourir à des émissions d'actions sur les marchés financiers pour accroître leur capital social ou encore augmenter leurs réserves¹² ; enfin, l'accroissement des autres ressources propres des entreprises (augmentation des provisions).

Ces facteurs positifs ont pu plus que contrebalancer des facteurs négatifs : flux de liquidités sortants pour des dépenses d'investissement non financier ou financier ; baisse du **résultat net comptable** des entreprises (mais cette baisse apparaît particulièrement limitée pour les microentreprises, probablement sous l'effet des mesures de soutien ayant contribué à soutenir leur EBE). Une fois pris en compte l'ensemble de ces facteurs, la hausse de la trésorerie nette en 2020 provient essentiellement d'un accroissement du fonds de roulement des entreprises. Toutefois, la hausse de la trésorerie nette des microentreprises est également imputable à une réduction du besoin en fonds de roulement : en effet, cette catégorie d'entreprise a particulièrement bénéficié de reports de cotisations sociales et d'impôts, ce qui sur le plan comptable accroît mécaniquement leurs dettes fiscales et sociales (hausse des dettes non financières de 20,6 jours de CA).

Le taux d'investissement résiste à la crise dans toutes les catégories d'entreprises, sauf dans les ETI

L'investissement des entreprises en actifs corporels a globalement reculé en 2020, mais de façon moins prononcée que la valeur ajoutée, de sorte que le **taux d'investissement** a résisté (+ 0,3 point) ► **figure 15**. Le taux d'investissement augmente même nettement dans les MIC (+ 1,7 point), les GE (+ 1,0 point) et les PME (+ 0,8 point). Il ne recule que dans les ETI (- 1,1 point). Ainsi, la crise sanitaire n'a pas arrêté les projets d'investissement des entreprises, la relative bonne santé financière des entreprises avant la crise ainsi que les nouveaux besoins induits par la crise sanitaire (numérisation,

► 15. Variation annuelle de l'investissement¹ selon la catégorie d'entreprise



¹ Investissement brut en actifs corporels (hors apport).

Lecture : le taux d'investissement des PME hors MIC augmente de 0,8 point de pourcentage entre 2019 et 2020.

Champ : France, entreprises des secteurs principalement marchands non agricoles et non financiers.

Source : Insee, É sane, Lifi, Flores.

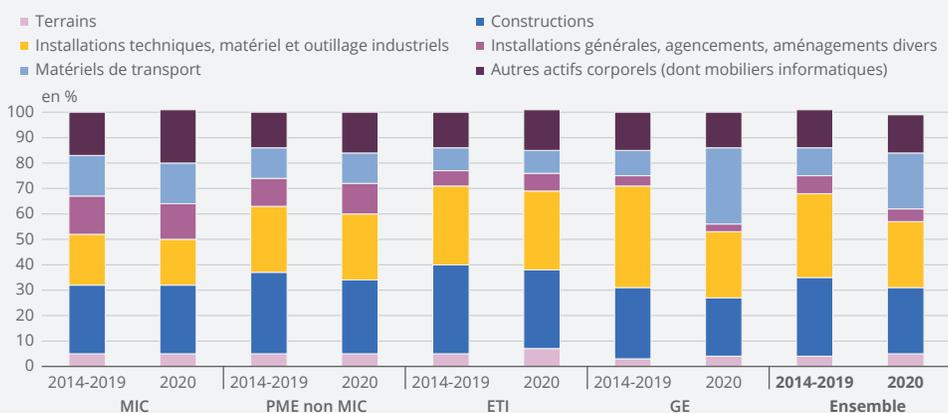
¹¹ Approche dite du « bilan fonctionnel ».

¹² L'attribution de certaines mesures de soutien aux entreprises en 2020 était conditionnée au non-versement de dividendes en 2020, d'où l'accroissement de la part des bénéfices 2019 non distribués en 2020.

équipement en protections sanitaires, etc.) ont pu contribuer à soutenir l'investissement, malgré la chute historique de l'activité.

La structure de l'investissement en 2020 n'est pas fondamentalement différente de celle mesurée sur la période 2014–2019, mis à part pour deux types d'actifs. D'une part, les « autres actifs corporels » pèsent davantage dans l'investissement des MIC et PME en 2020, alors que leur poids est stable dans les ETI-GE ► **figure 16**. Ce type d'actifs recouvre les achats en équipements informatiques, ce qui pourrait traduire une accélération du processus de numérisation des PME dès 2020, pour s'adapter aux nouvelles contraintes imposées par la pandémie. D'autre part, le poste « Matériels de transport » a un poids en 2020 comparable à celui observé dans le passé, sauf dans les grandes entreprises où il est trois fois plus élevé en 2020, et ce au détriment des achats d'équipements industriels. Cela tient d'une part, à la forte augmentation de l'investissement de certaines GE dans ce poste, et d'autre part, pour la plupart des GE, à la stabilité des investissements dans ce poste en 2020 par rapport à 2019, alors que leur niveau global d'investissement diminue.

► 16. Structure de l'investissement¹ par type d'actif selon la catégorie d'entreprise



1 Investissement brut en actifs corporels (hors apport).

Lecture : le poids de l'actif matériels de transport dans l'investissement total de l'ensemble des entreprises est de 11 % sur la période 2014-2019, puis de 22 % en 2020.

Champ : France, entreprises des secteurs principalement marchands non agricoles et non financiers.

Source : Insee, Ésane, Lifi, Flores.

Le taux d'investissement baisse fortement en 2020 pour 44 % des ETI-GE de l'immobilier

En 2020, en dépit de la crise sanitaire, le taux d'investissement de 29 % des MIC et PME et 33 % des ETI et GE augmente d'au moins 1 point. Cette proportion est la plus forte dans le secteur de l'hébergement-restauration : 35 % des MIC et PME et 58 % des ETI et GE. À l'inverse, le taux d'investissement baisse dans 62 % des ETI et GE du secteur de l'immobilier : 44 % ont subi une forte baisse (supérieure à 10 %) et 18 % une baisse plus modérée (entre 1 et 10 %). Dans l'industrie, le taux d'investissement diminue pour 46 % des ETI et GE en 2020. ●

Auteurs :

Louis Le Clainche (Insee)

Gabriel Sklénard (Insee)

► Méthodes - Quelles caractéristiques des entreprises expliquent la forte baisse de leur chiffre d'affaires entre 2019 et 2020 ?

Au-delà de la description statistique de l'évolution du chiffre d'affaires des entreprises selon leur catégorie d'entreprise ou leur secteur d'activité, un modèle du type *logit* (régression logistique) [Afsa, 2016] permet de quantifier l'influence respective de différentes caractéristiques des entreprises (notamment leur secteur ou leur taille) sur leur probabilité de subir une forte baisse d'activité en 2020 (définie ici par un recul du chiffre d'affaires de plus de 10 % entre 2019 et 2020).

Soit π_i la probabilité pour l'entreprise i de subir une forte baisse de son chiffre d'affaires en 2020 (variable binaire), X_i le vecteur des caractéristiques pouvant influencer sur cette probabilité et β le vecteur des paramètres à estimer, le modèle peut s'écrire comme suit :

$$\log\left(\frac{\pi_i}{1-\pi_i}\right) = X_i\beta + \varepsilon_i$$

L'estimation de ce modèle sur la base des entreprises présentes dans le panel entre 2014 et 2020 permet de calculer l'effet marginal de chaque caractéristique présente dans le modèle. Celui-ci correspond à l'évolution (en points de pourcentage) du risque de subir une forte perte d'activité lorsque cette caractéristique est vérifiée, par rapport à une modalité de référence fixée. L'estimation du modèle est effectuée sur les données du panel cylindré (soit au total sur 796 200 entreprises présentes sur toute la période du panel). En effet, le calcul du taux de croissance annuel moyen du chiffre d'affaires sur la période 2014–2019 n'est possible que pour les entreprises présentes chaque année sur cette période. Les résultats de ces effets marginaux sont présentés en ► [figure 4](#).

► Sources et champ

Cette vue d'ensemble repose sur les données É sane du millésime 2020 et, pour les évolutions sur la période 2014–2020, sur les données d'un panel d'entreprises construit à partir de diverses sources statistiques :

- É sane ;
- Lifi : Liaisons financières. Ce fichier recense l'ensemble des liens de détention entre sociétés implantées en France ;
- Flores : Fichier localisé des rémunérations et de l'emploi salarié. Il constitue une mise en forme de la « Base tous salariés » permettant des analyses territoriales fines de l'emploi au niveau « établissement ». Ces données d'emploi ne sont disponibles qu'à compter de 2016.
- Données douanières annuelles.

L'entreprise considérée ici est très proche du concept défini par la Loi de modernisation de l'économie de 2008 : chaque entreprise correspond soit à une unité légale indépendante (société n'appartenant pas à un groupe), soit à un groupe de sociétés. L'existence d'éventuelles divisions opérationnelles distinctes au sein des groupes n'est pas prise en compte, contrairement à ce qui est fait dans le reste de l'ouvrage ([profilage](#) des grandes unités dans É sane), et aucune neutralisation des flux intra-groupe n'est effectuée pour les variables comptables non additives¹ (chiffre d'affaires, trésorerie, dettes financières, etc.).

En outre, le panel couvre un champ d'entreprises limité aux unités pour lesquelles les données comptables sont renseignées, fiables et cohérentes dans le temps, condition *sine qua non* pour effectuer des analyses fines sur des données individuelles. Ainsi, ne figurent pas dans le panel :

- les unités légales relevant de la catégorie juridique « entreprise individuelle (EI) » ;
- les unités légales indépendantes non assujetties à l'impôt sur les sociétés (IS) ;
- les microgroupes (groupes de sociétés classés dans la catégorie « microentreprises ») ;
- les entreprises relevant des secteurs d'activité suivants : activités agricoles, activités financières/d'assurance et activités principalement non marchandes (santé, éducation, action sociale, associations, etc.).

Sont ainsi exclues un grand nombre de petites unités, dont la plupart ont toutefois un faible poids économique. Pour l'année 2020, le panel couvre ainsi seulement 34,5 % des unités légales recensées dans É sane, mais *in fine* 82 % de la valeur ajoutée et 86 % de l'emploi salarié mesurés dans É sane 2020, ce qui lui confère une bonne représentativité macroéconomique. De plus, la structure sectorielle du panel est proche de celle observée dans É sane 2020. Enfin, les évolutions des grands agrégats économiques calculées à partir du panel sont proches de celles mesurées en chaînant les fichiers d'É sane de différents millésimes.

¹ Nous faisons l'hypothèse ici que les effets de consolidation ne jouent qu'au deuxième ordre, dès lors que nous mesurons ces variables en évolution sur une courte durée (le taux de consolidation est assez stable à court terme). C'est pour cette raison que nous n'analyserons pas ici en niveau ces variables non additives ni les indicateurs les faisant intervenir. Seules les évolutions seront donc analysées dans cette vue d'ensemble.

► Définitions

Le **profilage** d'un groupe de sociétés consiste à identifier en son sein des entreprises au sens défini par la loi de modernisation de l'économie (LME) de 2008 : ensemble d'unités légales organisées en vue d'une production de biens et de services et jouissant d'une certaine autonomie de décision, notamment pour l'affectation de leurs ressources courantes.

La **productivité apparente du travail** ne tient compte que du seul facteur travail comme ressource mise en œuvre. Le terme « apparente » rappelle que la productivité dépend de l'ensemble des facteurs de production et de la façon dont ils sont combinés.

La productivité apparente du travail est usuellement mesurée en rapportant la richesse créée au facteur travail :

- la richesse créée est mesurée par la valeur ajoutée (évaluée en volume, déflatée à l'aide des indices de prix de la valeur ajoutée au niveau A88 de la NAF rév. 2) ;
- seul le volume de travail mis en œuvre dans le processus de production est pris en compte et il peut être quantifié de plusieurs manières :
 - si le volume de travail est mesuré par le nombre d'heures travaillées, on parle de « productivité horaire apparente du travail » ;
 - si le volume de travail est mesuré par le nombre de personnes en emploi (personnes physiques), on parle de « productivité par tête ».

Tous les secteurs ont été impactés par les confinements successifs en 2020-2021. De mars à juillet 2020, le fonds de solidarité a bénéficié aux entreprises de tous les secteurs ayant accusé une baisse d'au moins 50 % de leur chiffre d'affaires, sous un certain nombre de conditions, notamment en matière d'effectifs. À partir de septembre, le gouvernement a décidé de concentrer cette aide sur les secteurs les plus touchés par la crise en les répartissant en trois catégories ou « **secteurs S1-S1bis-S2** », selon le décret n° 2020-371 du 30 mars 2020 :

- les entreprises du **secteur 1 (S1)** correspondent aux secteurs du tourisme, de l'hôtellerie, de la restauration, du sport, de la culture, du transport aérien et de l'événementiel qui ont été affectés par les conséquences économiques et financières de l'épidémie de Covid-19, en raison notamment de la dépendance de leur activité à l'accueil du public ;
- les entreprises du **secteur 1 bis (S1bis)** correspondent aux secteurs dont l'activité dépend directement, en amont ou en aval, de celles du secteur 1 et qui ont subi une très forte baisse de leur chiffre d'affaires ;
- quant aux entreprises des **secteurs 2 (S2)**, il s'agit des entreprises n'appartenant pas aux secteurs S1 et S1bis, impliquant l'accueil du public et dont l'activité a été interrompue du fait de l'épidémie de Covid-19, à l'exclusion des fermetures volontaires. S'y retrouve un grand nombre d'entreprises ayant, un moment, été qualifiées de « commerces non essentiels ».

Le **taux d'endettement** financier correspond à un ratio financier donnant le poids de l'endettement financier par rapport à ses capitaux propres. Il mesure dans quelle proportion l'entreprise est dépendante de ses créanciers et indique son niveau de solvabilité.

Selon une convention internationale fixée par l'OCDE, on qualifie de secteurs des **technologies de l'information et de la communication (TIC)** les secteurs suivants :

- secteurs producteurs de TIC (fabrication d'ordinateurs et de matériel informatique, de TV, radios, téléphones, etc.) ;
- secteurs distributeurs de TIC (commerce de gros de matériel informatique, etc.) ;
- secteurs des services de TIC (télécommunications, services informatiques, services audiovisuels, etc.).

Par complémentarité, on peut parler de secteurs « non-TIC » pour toutes les autres activités.

La **trésorerie** désigne l'ensemble des sommes d'argent mobilisables à court terme, appelées aussi « disponibilités » : avoirs détenus en banque (compte créditeur chez l'établissement bancaire), sommes présentes en caisses et valeurs mobilières de placement (VMP). Il est d'usage de calculer la trésorerie nette des dettes financières à court terme (découverts bancaires et comptes courants d'associés). La trésorerie nette correspond également à la différence entre le fonds de roulement et le besoin en fonds de roulement de l'entreprise.

Activités tertiaires, catégories d'entreprises, chiffre d'affaires (CA), commerce, construction, contribution économique territoriale (CET), cotisation sur la valeur ajoutée (CVAE), crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE), effet de levier financier, entreprise, entreprise de taille intermédiaire (ETI), entreprise individuelle, équivalent temps plein (ETP), excédent brut d'exploitation (EBE), firme multinationale (FMN), grande entreprise (GE), groupe, industrie, investissements corporels bruts hors apports, médiane, microentreprise (MIC), petite et moyenne entreprise (PME), rentabilité économique, rentabilité financière, résultat net comptable, secteurs marchands non agricoles et non financiers, services marchands, taux de marge, taux d'investissement, transports et entreposage, unité légale, unité légale indépendante, valeur ajoutée (VA) : voir *Glossaire*.

► Pour en savoir plus

- **Afsa C.**, « Le modèle Logit : Théorie et Application », *Documents de travail* n° M2016/01, Insee, 2016.
- **Andrews D., Criscuolo C., Gal P. N.**, "The Best versus the Rest: The Global Productivity Slowdown, Divergence across Firms and the Role of Public Policy", OECD Productivity Working Papers, 2016-05, OECD Publishing, Paris.
- **Bureau B., Duquerroy A., Giorgi J., Lé M., Scott S., Vinas F.**, « Un an de crise Covid : comment évaluer l'impact de la pandémie sur l'activité économique des entreprises françaises ? Construction de contrefactuels individuels et diagnostics de l'année 2020. », *Economie et Statistique / Economics and Statistics* n° 532-533, juillet 2022a.
- **Bureau B., Duquerroy A., Giorgi J., Lé M., Scott S., Vinas F.**, « Un examen au microscope de l'impact de la crise sanitaire et des mesures de soutien public sur la situation financière des entreprises en France », *Economie et Statistique / Economics and Statistics* n° 532-533, juillet 2022b.
- **Bureau B., Duquerroy A., Giorgi J., Lé M., Scott S., Vinas F.**, « L'impact de la crise sanitaire sur la situation financière des entreprises en 2020 : une analyse sur données individuelles », *Documents de travail* n° G2021-03, Insee, 2021.
- **Bureau B., Py L.**, « Crise sanitaire : les entreprises françaises ont préservé leur capacité de remboursement en 2020 », *Bulletin de la Banque de France* 238/6, novembre-décembre 2021.
- **Cette G., Corde S., Lecat R.**, « Stagnation de la productivité en France : héritage de la crise ou ralentissement structurel ? », *Economie et Statistique / Economics and Statistics* n° 494-495-496, 2017.
- **Crépon B., Heckel T.**, « Informatisation en France : une évaluation à partir des données individuelles », *Documents de travail* n° G2000/13, Insee, 2000.
- **Duc C., Souquet C.**, « L'impact de la crise sanitaire sur l'organisation et l'activité des entreprises », *Insee Première* n° 1830, décembre 2020.
- **Épaulard A., Fize E., Le Calvé T., Martin P., Paris H., Parra Ramirez K., Sraer D.**, « La situation financière des TPE/PME en août 2021 au vu de leurs comptes bancaires », Conseil d'analyse économique, Focus n° 065-2021, septembre 2021.
- **Morénillas N., Sklénard G.**, « La faiblesse des fonds propres des TPE accroît leur fragilité », in *Les entreprises en France*, coll. « Insee Références », édition 2020.